



Observatoire des marchés publics romand

p.a. SIA section vaud

av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse:

15.06.2025

Titre du projet du marché:

Commune de Paudex, Côtes Saint-Maire, Bâtiment D1 - Appel d'offre ingénieur génie civil

Forme / genre de mise en concurrence:

Appel d'offres avec cahier des charges détaillé

ID du projet:

#17955

N° de la publication SIMAP:

#17955-01

Date de publication SIMAP:

07.06.2025

Adjudicateur:

Commune de Paudex

Route de la Bordinette 5

1094 Paudex - Suisse

+41 21 791 05 48

nicolas.chamorel@paudex.ch

Organisateur:

Commune de Paudex (PRAGMA Partenaires SA)

Avenue de Cour 135

1007 Lausanne - Suisse

+41 21 613 06 90

mathieu.schopfer@pragma-sa.ch

Inscription:

Sur simap, pas de délai

Visite:

Aucune visite prévue

Questions:

20.06.2025, sur simap

Rendu documents:

18.07.2025 12h00, le timbre postal ne fait pas foi.

Une enveloppe qualité et une enveloppe prix

Rendu maquette:

Pas de maquette à rendre

Type de procédure:

Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux

Genre de prestations / type de mandats:

CPV principal

71327000 Services de conception des structures portantes

Numéro du Code des frais de construction (CFC)

292 Ingénieur civil

Description détaillée des prestations / du projet:

Appel d'offres en vue de désigner un mandataire ingénieur génie civil chargé(e) de l'étude et de la réalisation d'un immeuble de logements, d'un parking souterrain avec entrée mutualisée et de surfaces d'activités concernant les travaux de terrassement, travaux spéciaux, béton, béton armé, maçonnerie, maçonnerie porteuses, aménagements extérieurs et canalisations parcelles.

Communauté de mandataires:

Non admise.

Sous-traitance:

Non admise.

Mandataires préimpliqués:

Il n'y a pas de bureau GC préimpliqué.

Comité d'évaluation ou Jury:

- Jean-François Spring, Commune de Paudex, Conseiller Municipal, aménagement du territoire, bâtiments, urbanisme
- Farhad Kehtari, Commune de Paudex, Conseiller Municipal, finances, services industriels, informatique
- Nicolas de Courten, Nicolas de Courten architectes Sàrl Architecte, lauréat du MEP
- Mathieu Schopfer, Pragma partenaires SA, Organisateur de la procédure

Conditions de participation:

a) être porteur-euse, à la date d'inscription à la présente procédure, d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Polytechnique Fédérale (EPFL ou Z), ou d'une Haute Ecole Spécialisée Suisse (HES ou ETS) ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent.

b) être inscrit-e, à la date de la présente procédure, dans un registre professionnel : Fondations des registres suisses des ingénieurs, des architectes et des techniciens (REG A ou REG B), le niveau C étant exclu ou sur un registre professionnel étranger équivalent.

Critères d'aptitude:

-

Critères d'adjudication / de sélection:

1 Prix 20%, méthode T2

2 Références du - de la - candidat-e 20%

3 Qualité technique de l'offre 15%

4 Organisation pour l'exécution du marché 30%

4.1 Temps consacré 20%

4.2 Organisations du - de la - candidat-e pour la réalisation du marché 10%

5 Organisation de base du – de la - candidat-e 15%

5.1 Organisations internes du – de la - candidat-e 5%

5.2 Organisation qualité de la structure/bureau 10%

Le barème des notes est de 0 à 5.

Indemnités / prix:

Aucune

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

Qualités de l'appel d'offres:

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.
- Les documents de l'appel d'offres contiennent une étude préliminaire et/ou un descriptif exhaustif des prestations basé sur les règlements concernant les prestations et les honoraires élaborés par la SIA (RPH), ce qui permet d'établir des offres comparables.
- La pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA (2022).
- Les délais sont corrects.
- Le nombre de membres du collège d'évaluation est suffisant et ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée et à une appréciation adéquate des offres conformément à l'art. 12.3 SIA 144 (2022).
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont mentionnées et correctes.
- L'échantillon de travail exigé par le maître d'ouvrage permet une analyse approfondie du problème conformément au règlement SIA 144 (2022).

Manques de l'appel d'offres:

La référence à l'art. 18 RLMP-VD est caduque, bien que le texte de l'article retranscrit reste valable.

Observations de l'OMPr:

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr se réjouit que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, soit utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.
- Enfin, l'OMPr se réjouit que dans cette procédure ouverte, le maître d'ouvrage bénéficie d'un regard extérieur de par l'appui d'une personne externe dans le collège d'évaluation.

Évaluation de l'OMPr:



sia

société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

CRAIA

Conférence Romande des Associations,
d'Ingénieurs et d'Architectes